Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212200422-20260518-2026_05_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COATRÉVEN
SEANCE DU 18 MAI 2026

Date de convocation : 11 mai 2026

Membres en exercice : 11 Membres présents : 9 Membres votants : 11

Le lundi dix-huit mai deux mille vingt-six à dix-huit heures et trente minutes le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE ROLLAND Yves, Maire.

Etaient présents : LE ROLLAND Yves, BEGUEC Isabelle, LE GAIGNEUR Hélène, TACON Isabelle, KERRELLO Martial, TILLY-LAUNAY Stéphane, OLLIVIER Emeric, DEMEERSSEMAN Franky, MORVAN Nolwenn ;

Etaient absents : HERVÉ Amaury, THOMAS Françoise ;

Pouvoir : HERVÉ Amaury donne pouvoir à BEGUEC Isabelle, THOMAS Françoise donne pouvoir à LE ROLLAND Yves ;

Secrétaire de séance : TILLY-LAUNAY Stéphane ;

Autres personne présentes : ARTUR Raymond, LE BAIL Brigitte, MONTORO Lynda, DUHAU-MARMON Soizic.

N°2026-05-02 Décisions de virement de crédits n°1 et n°2

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal N°2023-06-06 du 23 juin 2023 adoptant le référentiel budgétaire et comptable de la M57 abrégée,

VU la délibération du Conseil municipal N°2024-03-03 du 18 mars 2024 autorisant la fongibilité des crédits,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 57 abrégée,

VU la délibération du Conseil municipal N°2026-02-15 du 26 février 2026 adoptant le budget primitif 2026,

Considérant la nécessité de procéder à des virements de crédits entre chapitres sur le budget 2026 ;

Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de Coatréven des décisions de virement de crédits :

- n°1 : arrêté 2026-03-011 du 31 mars 2026 transmis à la Préfecture des Côtes d'Armor et au SGC de Lannion :

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
21/ 2151	Immobilisations corporelles/ Réseaux de voirie		27 640.38
23/238	Immobilisations en cours/Avances et acomptes versées sur commandes d'immobilisations	27 640.38	
	Total	27 640.38	27 640.38

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212200422-20260518-2026_05_02-DE

- n°2 : arrêté 2026-04-001 du 21 avril 2026 transmis à la Préfecture des Côtes d'Armor et au SGC de Lannion :

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
11/615228	Entretien et réparation autres bâtiments		2 000.00
14/7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	2 000.00	
	Total	2 000.00	2 000.00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par 11 voix « pour » :

Article 1 : **Valide** les décisions de virement de crédits n°1 et 2 présentées précédemment.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 19/05/2026
De l'affichage le 19/05/2026